EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

4ème trimestre 2021 (OB 2022)

Séance Publique du 16 décembre 2021

Objet: ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

Synthèse du rapport :

Le rapport ci-annexé expose les grandes perspectives d'actions du Département à venir pour l'année 2022, ainsi que les grands équilibres financiers qui se dessinent pour la Collectivité.

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 3312-1 et D. 3312-12 ;

Vu le rapport sur les orientations budgétaires 2022 présenté par Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Après avoir entendu M. MARTINS, rapporteur au nom de la 4^{ème} commission Mme ROUSSET, rapporteur au nom de la 1^{ère} commission, Mme COURTEILLE, rapporteur au nom de la 2^{ème} commission et Mme ROGER-MOIGNEU, rapporteur au nom de la 3^{ème} commission :

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (54 voix pour), dans la séance du 16 décembre 2021 ;

DECIDE:

- de voter le donner acte du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice 2022 intervenu en séance sur la base du rapport sur les orientations budgétaires 2022, cijoint, présenté par Monsieur le Président du Conseil départemental.

Pour Extrait Conforme, Rennes, le 17 décembre 2021

La directrice générale du pôle ressources humaines et performance de gestion

Cécile FISCHER